

J3 - pack d'intégration - Travailler en mode projet

1 jours 3,50 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Comprendre les fondamentaux de la gestion de projet
- Trouver sa place d'élus au sein des services communaux ou intercommunaux
- Mettre en œuvre les grands principes de la gestion de projet au sein de sa mairie ou de son intercommunalité

Description / Contenu

- Le vocabulaire autour de la gestion de projet
- Le rôle de l'élus et du technicien dans le cadre de la gestion d'un projet
- Etude de cas pratiques
- Les bonnes et mauvaises pratiques de la gestion de projet
- Les outils de la gestion de projet
- Introduction au management de projet

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Méthode active

Utilisation de cas pratiques

Brainstorming

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

Solène BOULENGUER

Consultante et formatrice, cadre de la fonction publique dans le domaine du développement durable et de la conduite de projet, j'accompagne des collectivités dans l'évolution de leur gouvernance et la mise en œuvre de démarches transversales. Depuis 2007, je travaille sur les dynamiques de changement au sein des organisations, en particulier autour de la sensibilisation, de la participation et de la mise en action collective au service de la transition écologique. L'humain et l'intérêt général sont au cœur de ma démarche professionnelle, avec une attention constante portée à la cohérence entre valeurs et pratiques. Ma citation favorite : « *Agis dans ton lieu, pense avec le monde.* »

Nicolas SCHMIT

Pendant 12 années, j'ai exercé des fonctions professionnelles et électives dans les affaires européennes, le développement durable et de la citoyenneté. J'ai notamment piloté le 1er agenda 21 de Champagne Ardenne, en tant qu'Adjoint au Maire à Epernay. Cette expérience m'a convaincu du rôle majeur des élus locaux pour la préservation du vivant. Depuis 2009, j'accompagne les dirigeants, managers et élus par le coaching, la formation et la facilitation en intelligence collective, notamment par le codéveloppement. Face aux nombreuses fluctuations (climatiques, géopolitiques, économiques et sociales...) auxquelles nos territoires sont confrontés, je suis convaincu de la nécessité d'imaginer notre avenir commun à l'aune de la robustesse, de la capacité d'adaptation, de coopération et de la santé individuelle et collective des acteurs dans nos territoires.

Mamar DJELLAL

Consultant et formateur, je dirige aujourd'hui Kreskiñ, une entreprise qui accompagne différents publics sur les sujets de l'efficacité professionnelle (dont la gestion de projet), de l'entrepreneuriat et du développement économique local.

Entre 2016 et 2024, j'ai créé et dirigé l'activité développement économique de Citédia, entreprise publique locale basée à Rennes. J'y ai également piloté l'activité tourisme de 2022 à 2024. Ces fonctions m'ont conduit à manager deux équipes, représentant une quinzaine de salariés. En parallèle, j'ai été nommé professeur associé à l'Université de Rennes durant 7 ans, où j'ai enseigné le développement économique local.

Avant cette période, mon parcours s'est construit pendant près de dix ans au sein de l'agence de développement économique d'Ille-et-Vilaine, Idéa 35, avec la conduite d'une quarantaine de projets en lien avec élus et techniciens d'intercommunalités.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : info@aric.asso.fr - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État